



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/6409
3 juin 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE, EN DATE DU 25 MAI 1965, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LES REPRESENTANTS DE L'ARGENTINE, DE LA BOLIVIE, DU BRESIL, DE LA COLOMBIE, DU COSTA RICA, D'EL SALVADOR, DU GUATEMALA, D'HAITI, DU HONDURAS, DU NICARAGUA, DU PANAMA, DU PARAGUAY ET DU PEROU

D'ordre de nos gouvernements respectifs, nous soussignés, représentants de pays Membres de l'Organisation des Nations Unies qui font partie de l'Organisation des Etats américains, souhaitant que notre organisme régional réalise les objectifs que lui assignent son statut constitutionnel et la Charte des Nations Unies et désireux, en même temps, de réaffirmer la signification de l'OEA en tant qu'instrument de sauvegarde de la paix et de la sécurité sur le continent américain, nous permettons de présenter au Conseil de sécurité les considérations suivantes :

Premièrement : L'Organisation des Etats américains, en tant qu'organisme régional, doit continuer à exercer la responsabilité que lui confère la Charte de l'OEA et que lui reconnaît la Charte des Nations Unies en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité dans l'hémisphère.

Deuxièmement : Conformément au paragraphe 3 de l'Article 52 de la Charte des Nations Unies, que les Etats Membres sont tenus de respecter, tous les efforts doivent être faits pour stimuler l'action des organismes régionaux dans le règlement pacifique des différends d'ordre local.

Troisièmement : Les considérations qui précèdent n'excluent pas la coordination de l'action de l'ONU et de l'OEA en vue du maintien de la paix et de la sécurité, qui constitue un procédé approprié pour atteindre les buts élevés de la Charte des Nations Unies et de la Charte de l'Organisation des Etats américains.

Veillez agréer, etc.

(Signé) Lucio GARCIA DEL SOLAR
Argentine

Fernando ORTIZ SANZ
Bolivie

José SETTE CAMARA
Brésil

German ZEA
Colombie

Fernando VOLIO
Costa Rica

Antonio ALVAREZ VIDAURRE
El Salvador

M. VIZCAINO LEAL
Guatemala

Carlet R. AUGUSTE
Haïti

P. CALLEJAS
Honduras

Guillermo LANG
Nicaragua

Aquillino BOYD
Panama

Miguel SOLANO LOPEZ
Paraguay

Carlos MACKEHENIE
Pérou

